



AN 2025  
25-069

République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-CINQ, le 17 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATELAIN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### Absents ayant donné procuration :

M. Didier JAHIER, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA  
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS  
Mme Nathalie COLAS, Mme Fabienne PAULIN,  
Mme Nadette PRUVOST, M. Thierry MONTANGERAND,  
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ

### Absents :

M. Joël DANIEL  
Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU,

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

### DATE DE LA CONVOCATION :

10/12/2025

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	31

### DATE D'AFFICHAGE :

10/12/2025

### OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2025 - DÉCISION MODIFICATIVE

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif (BP) 2025 du budget principal de la Ville adopté par délibération du Conseil Municipal n° 25-025 du 9 avril 2025,

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20251217-DEL25\_069-D

Considérant qu'il convient d'apporter au BP 2025, par décision modificative, diverses modifications budgétaires en section d'investissement afin de prendre en compte les éléments non connus lors du vote du budget.

Considérant que cette décision modificative se compose de :

**Dépenses d'investissement :**

- Installations générales agencements et aménagement des bâtiments publics d'un montant de 12 500 €

**Recettes d'investissement :**

- Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles d'un montant de 12 500 €

*Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances réunie le 11 décembre 2025,*

*Ayant entendu l'exposé de M. Thierry RIHOUEY, Adjoint au Maire délégué aux Finances,*

**Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (24 Voix Pour, 6 Abstentions T. MONTANGERAND, N. PRUVOST, JY SAUVÉ, G BASSET, P. GARCIA, D. AMBLARD, 1 Voix Contre P. GOMMARD)**

- **ARTICLE 1 : AUTORISE** les modifications budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous :

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Fonction	Nature	Libellé	Montant
<b>CHAPITRE 041 - OPÉRATIONS PATRIMONIALES</b>			
020	21351	INSTALLATIONS GÉNÉ AGENCEMENTS AMÉNAGEMENT BÂTIMENT PUBLIC	12 500,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>12 500,00</b>
			<b>12 500,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Fonction	Nature	Libellé	Montant
<b>CHAPITRE 041 - OPÉRATIONS PATRIMONIALES</b>			
			<b>12 500,00</b>
20	238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 500,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>12 500,00</b>
			<b>12 500,00</b>

- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à :
  - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
  - Madame le Comptable public.



Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville

